



ONG MESSI

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES
ASSOCIATIONS VILLAGEOISES D'ÉPARGNE
ET DE CRÉDIT POUR LE RENFORCEMENT
ÉCONOMIQUE DES FAMILLES DES OEV**

Le présent rapport examine la mise en œuvre des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) en des familles des orphelins et autres enfants rendus vulnérables du fait du VIH/SIDA, mettant en lumière les succès, les défis et les opportunités associés à ces initiatives. L'objectif principal est d'évaluer l'impact des AVEC sur le développement économique de ces familles.

Introduction

Les AVEC en Côte d'Ivoire sont des structures financières communautaires visant à promouvoir l'épargne et à fournir un accès au crédit dans les zones rurales. Cette étude examine la mise en œuvre de ces associations, leur structure, et leur contribution au bien-être économique des membres.

Définition et déroulement

Une Association Villageoise d'Épargne et de Crédit (AVEC) est un groupe de 15 à 25 personnes qui épargnent ensemble et font de petits emprunts à partir de ces épargnes. Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC)/ Groupes d'Épargnes et de Crédit (GEC) pour le renforcement économique des familles des OEV. Le premier cycle de l'AVEC est un cycle de formation et de supervision de 36 semaines ou plus.

Pendant ce premier cycle, les Associations se réunissent chaque semaine. Au cours des cycles suivants, l'Association peut modifier la fréquence des réunions comme elle le souhaite. Les membres épargnent en achetant entre **1 et 5 parts** à chaque réunion. La valeur d'une part est décidée par l'AVEC au début de chaque cycle. Le prix d'une part est fixé au début de chaque cycle annuel et ne pourra être modifiée en cours de cycle. Les membres peuvent décider d'avoir une Caisse de Solidarité qui sert à accorder de petites subventions quand des membres sont en situation de détresse. Cette caisse est obligatoire pendant le premier cycle mais optionnelle dans les cycles suivants. Le Fonds de Crédit comprend l'argent des parts et les bénéfices tirés des prêts (à partir des frais de service). Les membres ont le droit d'emprunter jusqu'à un maximum de 3 fois la valeur de leurs épargnes. Au début de chaque cycle, les frais de service pour prêts sont déterminés par les membres sous la forme d'un pourcentage mensuel. Ils ne peuvent être modifiés au cours de cycle. Les prêts sont obtenus et remboursés une fois toutes les 4 semaines. Tous les prêts doivent être remboursés dans un délai maximal de 12 semaines pendant le premier cycle. L'emprunteur est libre de payer quelle que soit la quantité qu'il/elle souhaite à chaque réunion de prêt, mais il doit rembourser le montant total dû dans le délai convenu. Les activités des AVEC fonctionnent en « cycles » d'une durée d'environ

une année, au bout desquels les épargnes accumulées et les bénéfices tirés des prêts sont répartis entre les membres proportionnellement au montant qu'ils ont épargné

I- OBJECTIF ET IMPACT :

Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) peuvent avoir plusieurs impacts positifs sur la vie des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH).

Voici quelques-uns des impacts potentiels:

- ✓ **Autonomisation économique** : Les AVEC offrent aux PVVIH la possibilité d'accéder à des services financiers tels que l'épargne et le crédit. Cela peut contribuer à leur autonomisation économique en leur permettant de créer ou de développer des AGR, d'investir dans des activités génératrices de revenus et de mieux faire face aux défis financiers.
- ✓ **Réduction de la vulnérabilité économique** : Les PVVIH peuvent être confrontées à des défis économiques en raison de la stigmatisation, de la discrimination ou de problèmes de santé liés au VIH. Les AVEC peuvent aider à réduire leur vulnérabilité en fournissant un soutien financier et en favorisant la constitution d'une réserve financière.
- ✓ **Accès au crédit pour les soins de santé** : Les PVVIH peuvent avoir besoin de financement pour couvrir les coûts des soins de santé, des médicaments et d'autres dépenses liées à leur condition. Les AVEC peuvent jouer un rôle crucial en fournissant un accès au crédit pour répondre à ces besoins spécifiques.
- ✓ **Renforcement du capital social** : Les AVEC favorisent le renforcement du capital social en encourageant la coopération et la solidarité au sein de la communauté. Pour les PVVIH, cela peut signifier un soutien émotionnel et social supplémentaire, ce qui est particulièrement important compte tenu des défis associés à la stigmatisation liée au VIH.
- ✓ **Éducation financière** : Les AVEC ont souvent des programmes d'éducation financière qui peuvent bénéficier aux PVVIH. L'éducation financière peut les aider à gérer leurs ressources de manière plus efficace, à planifier pour l'avenir et à prendre des décisions éclairées sur les questions financières.
- ✓ **Réduction de l'exclusion sociale** : En participant activement aux AVEC, les PVVIH peuvent être intégrées dans des réseaux sociaux plus larges, réduisant ainsi leur isolement social et renforçant leur sentiment d'appartenance à la communauté.

- ✓ **Amélioration de la qualité de vie** : En contribuant à l'autonomisation économique, à la réduction de la vulnérabilité et à l'accès aux soins de santé, les AVEC peuvent contribuer à une amélioration générale de la qualité de vie des PVVIH.

II- LES DIFFERENTS LES AVANTAGES DES AVEC

Les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) sont des structures communautaires qui rassemblent des membres d'une communauté pour promouvoir l'épargne, fournir des services financiers locaux et faciliter l'accès au crédit. Voici quelques-uns des avantages potentiels de ces associations:

1. **Inclusion financière** : Les AVEC favorisent l'inclusion financière en offrant des services financiers de base aux membres de la communauté qui n'ont pas facilement accès aux institutions financières formelles.
2. **Épargne communautaire** : Les AVEC encouragent l'épargne locale en permettant aux membres de contribuer à un fonds commun, favorisant ainsi la constitution de réserves financières pour les membres individuels et la communauté dans son ensemble.
3. **Accès au crédit** : Les AVEC facilitent l'accès au crédit pour les membres de la communauté, en particulier ceux qui pourraient avoir du mal à obtenir des prêts auprès des banques traditionnelles en raison de leur faible revenu ou de l'absence de garanties.
4. **Autonomisation économique** : En fournissant des services financiers locaux, les AVEC contribuent à l'autonomisation économique des membres de la communauté. Les prêts peuvent être utilisés pour développer des petites entreprises, financer des projets agricoles ou répondre à d'autres besoins économiques locaux.
5. **Renforcement des liens communautaires** : Les AVEC renforcent les liens sociaux en encourageant la coopération et la confiance au sein de la communauté. Les membres travaillent ensemble pour atteindre des objectifs financiers communs, renforçant ainsi le tissu social.
6. **Adaptabilité aux besoins locaux** : Les AVEC peuvent être plus flexibles et adaptées aux besoins spécifiques de la communauté par rapport aux institutions financières traditionnelles. Elles peuvent personnaliser leurs services en fonction des réalités locales.

7. **Éducation financière** : Les AVEC ont souvent des programmes d'éducation financière pour aider les membres à mieux gérer leurs finances, à comprendre les principes de l'épargne et à utiliser de manière responsable les services de crédit.
8. **Réduction de la pauvreté** : En offrant des services financiers aux membres de la communauté, les AVEC contribuent à la réduction de la pauvreté en stimulant le développement économique local.

III- L'IMPACT SUR LA VIE DES PVVIH

Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) peuvent avoir plusieurs impacts positifs sur la vie des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH). Voici quelques-uns des impacts potentiels:

1. **Autonomisation économique** : Les AVEC offrent aux PVVIH la possibilité d'accéder à des services financiers tels que l'épargne et le crédit. Cela peut contribuer à leur autonomisation économique en leur permettant de créer ou de développer des entreprises, d'investir dans des activités génératrices de revenus et de mieux faire face aux défis financiers.
2. **Réduction de la vulnérabilité économique** : Les PVVIH peuvent être confrontées à des défis économiques en raison de la stigmatisation, de la discrimination ou de problèmes de santé liés au VIH. Les AVEC peuvent aider à réduire leur vulnérabilité en fournissant un soutien financier et en favorisant la constitution d'une réserve financière.
3. **Accès au crédit pour les soins de santé** : Les PVVIH peuvent avoir besoin de financement pour couvrir les coûts des soins de santé, des médicaments et d'autres dépenses liées à leur condition. Les AVEC peuvent jouer un rôle crucial en fournissant un accès au crédit pour répondre à ces besoins spécifiques.
4. **Renforcement du capital social** : Les AVEC favorisent le renforcement du capital social en encourageant la coopération et la solidarité au sein de la communauté. Pour les PVVIH, cela peut signifier un soutien émotionnel et social supplémentaire, ce qui est particulièrement important compte tenu des défis associés à la stigmatisation liée au VIH.
5. **Éducation financière** : Les AVEC ont souvent des programmes d'éducation financière qui peuvent bénéficier aux PVVIH. L'éducation financière peut les

aider à gérer leurs ressources de manière plus efficace, à planifier pour l'avenir et à prendre des décisions éclairées sur les questions financières.

6. **Réduction de l'exclusion sociale** : En participant activement aux AVEC, les PVVIH peuvent être intégrées dans des réseaux sociaux plus larges, réduisant ainsi leur isolement social et renforçant leur sentiment d'appartenance à la communauté.
7. **Amélioration de la qualité de vie** : En contribuant à l'autonomisation économique, à la réduction de la vulnérabilité et à l'accès aux soins de santé, les AVEC peuvent contribuer à une amélioration générale de la qualité de vie des PVVIH.

IV- DÉFIS

Bien que les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) aient de nombreux avantages, elles peuvent également faire face à divers défis qui peuvent entraver leur efficacité. Voici quelques-uns des défis courants auxquels les AVEC peuvent être confrontées :

- **Gestion financière** : Certains groupes rencontrent des difficultés dans la gestion financière des AVEC, soulignant la nécessité de renforcer les capacités en gestion.
- **Ressources limitées** : Certains AVEC font face à des défis liés aux ressources financières limitées, affectant leur capacité à répondre aux besoins de crédit de la communauté.
- **Manque de capital initial** : Le démarrage et la croissance des AVEC peuvent être limités en raison du manque de capital initial. Cela peut affecter leur capacité à fournir des services financiers significatifs à leurs membres.
- **Analphabétisme financier** : Certains membres de la communauté peuvent avoir des niveaux d'analphabétisme financier, ce qui peut rendre difficile la compréhension des principes de l'épargne, du crédit et de la gestion financière.
- **Manque de formation** : Les membres des AVEC peuvent avoir besoin de formations continues pour améliorer leurs compétences en matière de gestion financière, de gouvernance et d'administration pour assurer le bon fonctionnement de l'association.

- **Risque de mauvaise gestion** : Une mauvaise gestion interne, y compris la mauvaise tenue des registres, le manque de transparence ou la corruption, peut compromettre la crédibilité et la confiance des membres dans l'AVEC.
- **Sécurité financière** : Les AVEC peuvent être vulnérables au vol, à la fraude ou à d'autres problèmes de sécurité financière, surtout si des mesures adéquates ne sont pas prises pour assurer la sécurité des fonds.
- **Changements dans l'environnement économique** : Les AVEC peuvent être sensibles aux fluctuations économiques et aux changements dans l'environnement financier qui pourraient affecter la stabilité de l'association et la capacité des membres à rembourser les prêts.
- **Stigmatisation sociale** : Dans certaines communautés, les membres des AVEC peuvent être stigmatisés en raison de la perception que l'association est principalement destinée aux personnes en difficulté financière, ce qui peut décourager la participation.

V- OPPORTUNITÉS

- **Renforcement des Capacités** : Les initiatives visant à renforcer les compétences en gestion financière des membres peuvent améliorer la viabilité à long terme des AVEC.
- **Partenariats** : Des partenariats avec des institutions financières peuvent aider à accroître les ressources et à offrir des produits financiers plus diversifiés.

Recommandations

1. Renforcer la formation en gestion financière au sein des AVEC.
2. Explorer des mécanismes pour attirer des ressources externes et élargir les possibilités de crédit.
3. Promouvoir la collaboration avec des institutions financières formelles pour diversifier les services.

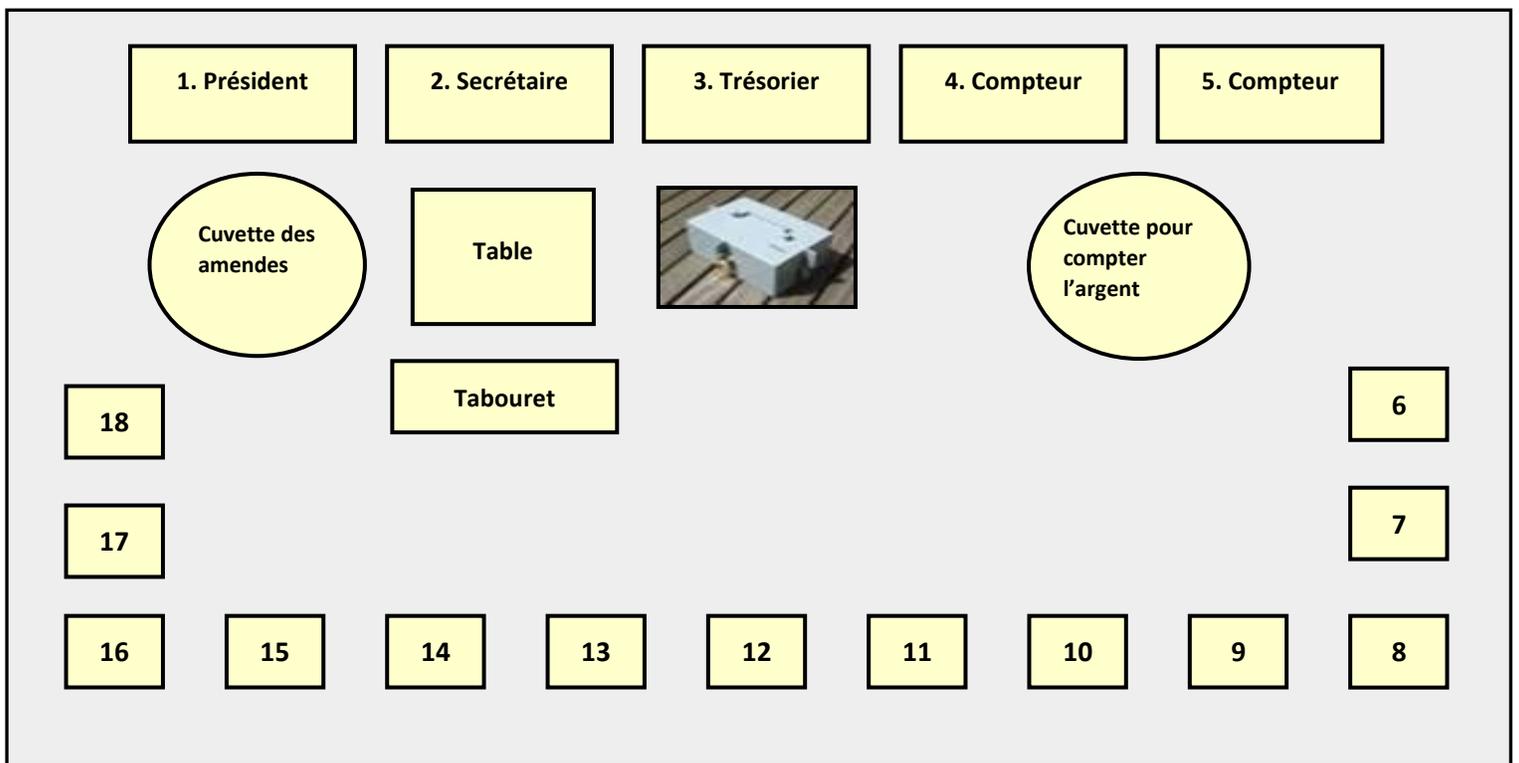
Le kit comprend les éléments suivants :

- Une caisse à 3 loquets
- Trois cadenas de *bonne qualité*, avec deux clés chacun
- 25 carnets de comptes
- 25 cartes de membre numérotées
- Tampon en caoutchouc pour marquer les parts
- Bloc encreur et bouteille d'encre de réserve

- Règle
- Deux stylos à bille : un noir ou bleu et l'autre rouge
- Une bonne calculatrice
- 2 cuvettes en plastique, de 30 cm de diamètre et de 15 cm de profondeur au moins (elles serviront à distinguer la cuvette des Compteurs de la cuvette des amendes)
- 2 sacs à ficelle en toile de deux couleurs différentes, l'un pour la Caisse de Solidarité et l'autre pour le Fonds de Crédit



La disposition du lieu de réunion : Association de 18 membres



Conclusion

Malgré les défis, les AVEC ont le potentiel d'être des acteurs clés dans le développement économique des PVVIH et autres populations. Des efforts concertés sont nécessaires pour surmonter les obstacles identifiés et exploiter pleinement les opportunités offertes par ces associations.

ANNEXE : 10 AVEC MIS EN PLACE A SAN-PEDRO DE 2018 A 2023

Nom de l'AVEC	Date de début	Cycle	Montant épargné depuis le début	Crédit octroyé depuis le début	Nombre de participants		Nombre d'OEV pris en charge		Montant de la part	Nombre de Personnes qui ont initié les AGR
					Homme	Femme	Garçon	Fille		
ABEHOUE	sept-18	5	2 050 000	1 926 000	31	4	50	60	500	24
EHOUKAEHOU	juin-19	4	2 250 000	970 500	17	8	20	33	500	12
KOIDOH	mars-20	4	3 010 000	2 900 000	29	14	15	16	1 000	27
MOAYE	oct-20	3	2 800 000	1 007 000	18	7	7	11	500	16
SOLIDARITE 1	déc-20	3	5 000 000	4 200 000	28	12	6	7	1 000	24
BADEGNAN	févr-21	3	145 000	250 000	24	6	24	25	500	16
AWANE	oct-21	3	3 570 000	2 650 500	22	3	12	10	500	17
BI-SATHA	oct-21	1	126 000	2 350 500	20	5	7	6	500	20
ANOUAZE	oct-21	2	143 500	890 500	21	4	6	9	500	19
SOLIDARITE 2	oct-21	3	4 000 000	3 300 000	24	6	1	3	1 000	21
SOLIDARITE 3	mai-22	2	3 000 000	2 300 000	22	3	7	6	1 000	24
UFEC-SP	juil-22	2	385 000	0	38	2	3	6	1 000	30
CMA	janv-23	1	5 045 000	4 200 000	28	13	5	9	1 000	28
AVEC 55	mars-23	1	4 600 000	3 250 000	31	10	2	6	1 000	28
SOCRAF	mai-23	1	2 665 000	0	8	5	13	2	2 000	7
			38 789 500	30 195 000						

EPARGNE DE 10 AVEC INITIES A SOUBRE DE 2019 A 2023

FICHE DE SUIVI DE LA SITUATION FINANCIERE ET SOCIALE DES AVEC/GEC

Résultats du Q2 cop 22 (Janvier, Février et Mars 23)

Site	Sous bénéficiaire de la zone d'intervention	Nombre d'AVEC	Date de création de l'AVEC	Nom de l'AVEC	Nombre de cycle	Nombre de membres		Montant du capital	Montant crédits en cours	Montant de la part	Nombre de membres ayant mis en place une AGR	Nombre de membres ayant renforcé son AGR	Nombre d'OEV supportés	L'AVEC a-t-elle souscrit aux services d'une institution de microfinance?		
						F	H							Oui	Non	
Soubré ville	MESSI	1	août-19	EMERGENCE1	3	23	17	1 993 900	254 300	500	14	17	17		Non	
		1	août-19	EMERGENCE2	3	20	15	972 000	28 000	300	6	10	18			
		1	août-19	EMERGENCE3	3	14	16	1 419 300	300 000	300	17	9	15		NON	
Okrouyo	MESSI	1	nov-19	AKLOMIBLA1	4	10	11	3 287 000	223 000	1000	7	5	36		NON	
	MESSI	1	avr-21	AKLOMIBLA2	2	11	9	950 000	860 000	500	4	2	32		NON	
Mayo 1	MESSI	1	avr-20	OUHINE(s'entraider)	3	17	11	680 000	575 000	1000	16	10	39		NON	
Mayo 2	MESSI	1	AOUT 21	AWANE(aimons nous)	2	18	12	1 285 000	342 000	1000	17	11	25		NON	
Grand Zattry 1	MESSI	1	mars-22	TENDE(le commencement)	1	10	20	2 980 000	364 000	1000	10	13	15		NON	
Grand Zattry2	MESSI	1	juil-21	TENERE(ayons confiance)	1	12	16	3 000 000	2 560 000	1000	8	0	28		NON	
LILIYO	MESSI	1	mai-22	AZIWOU	1	21	9	3 500 000	1 000 000	1000	11	9	8		NON	
Total district de SOUBRE		10				135	127	13 587 200	5 142 300		89	64	225			